

# LA SANTE AU TRAVAIL EN MEDECINE GENERALE

# Données médicales et Médecine Générale

- Difficultés d'exploitation des nombreuses données recueillies lors d'une consultation en médecine générale.
- Issues des dossiers d'un seul médecin, elles ne reflètent que sa propre activité et ne peuvent prétendre donner une image de celle des médecins généralistes .

# La SFMG et l'OMG

DRC (mises à jour régulières):

- Données de la science, classifications, pratique
- critères obligatoires de 1ière et 2ième lignes, compléments sémiologiques
- Le RC n'est pas toujours un diagnostic certifié.
- Intérêt pour relever la même pathologie.
- Données utilisées, après avoir été validées par des tests d'assurance qualité

- Les troubles musculo-squelettiques, les syndromes douloureux rachidiens, les contusions, les plaies, les fractures, la souffrance morale, sont des pathologies fréquemment prises en charge au cabinet du médecin généraliste, dans le cadre des accidents et des maladies liés au travail.
- Il faut y ajouter les allergies cutanées et / ou respiratoires, les cancers etc...

# Un cas parmi d'autres

- Au printemps 1999, Sylvain, 25 ans, devient employé à l'entretien des espaces verts et des bords de rivière. Il passe ses journées à tailler des haies, couper des branches etc..
- Début juillet 99, il consulte pour de multiples plaintes douloureuses, au niveau du cou et des membres supérieurs : Tendinite des supra-épineux, épicondylite, syndrome du canal carpien, bilatéraux. Son état nécessite un arrêt de travail.
- Devant la persistance du syndrome bilatéral du canal carpien, malgré le repos, il sera opéré, des 2 côtés, fin 99, et sera définitivement soulagé, à ce niveau.
- Mais la reprise du travail se traduit par une récurrence quasi-immédiate des autres douleurs, chez ce jeune patient, pourtant bien musclé.
- Il a donc fallu un changement d'orientation et, pour faciliter celle-ci, le faire reconnaître travailleur handicapé

# Les troubles musculo-squelettiques (TMS),

- favorisés par des mouvements répétitifs, des positions tenues longtemps etc...,
- touchent principalement
  1. les épaules (Tendinite de la coiffe des rotateurs en premier lieu, déclenchement d'un conflit sous-acromial, capsulite)
  2. les coudes (épicondylite)
  3. les poignets avec le syndrome du canal carpien (chirurgie si nécessaire)

# Déclaration des TMS en France, au titre du tableau N° 57 des maladies professionnelles (BEH N° 44-45/2005 du 15 novembre 2005):

Nette augmentation des troubles musculo-squelettiques, avec

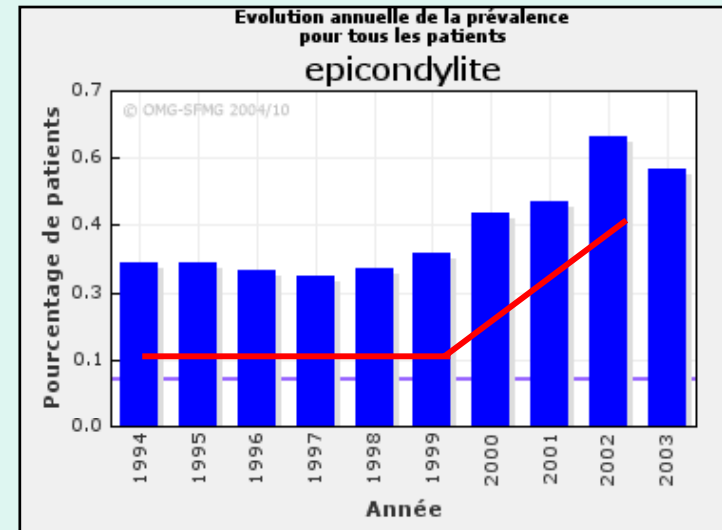
- 10 fois plus de déclaration entre 1992 et 2003
- Soit 24 000 cas indemnisés en 2003, contre 2600 en 1992

- L'évaluation du nombre de cas d'origine professionnelle est, très certainement, sous évaluée, le dictionnaire des RC ne permettant pas, actuellement, de faire la part de l'origine professionnelle de ces TMS
- Troubles apparaissant également, en dehors des activités professionnelles, chez les bricoleurs, les utilisateurs d'ordinateur etc...
- Geste, d'allure banale, répétitif, paraissant sans importance au patient, mais finissant, du fait des microtraumatismes répétés qu'il engendre, par déclencher une souffrance

# L'épicondylite :

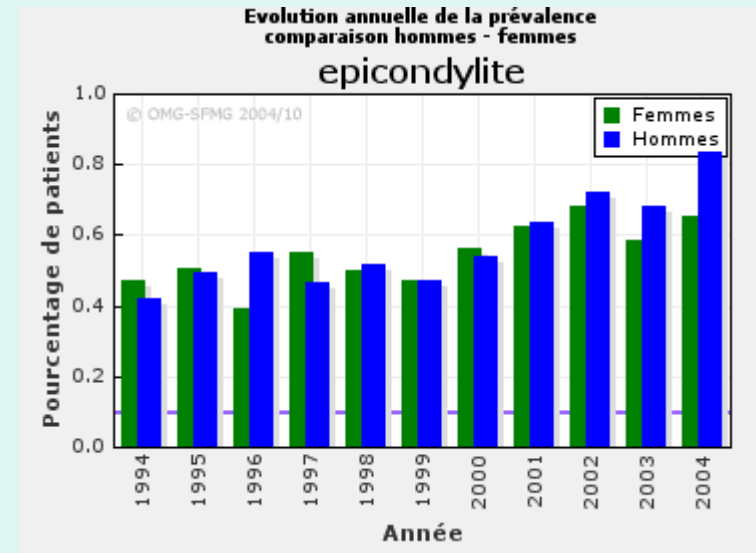
Evolution sur 10 ans de la prise en charge des épicondylites en médecine générale:

- Plateau de 1994 à 1999
- Augmentation de 40% entre 1999 et 2002



# Epicondylite: Répartition par sexe

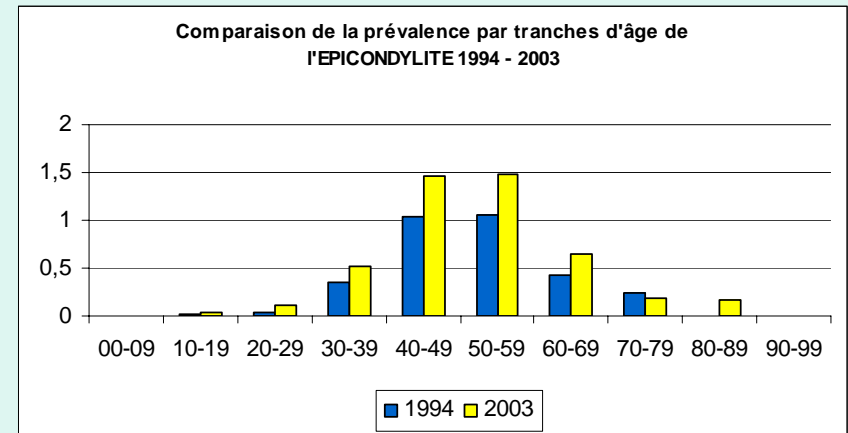
Les hommes  
paraissent plus  
souvent atteints que  
les femmes, depuis  
2002



# Epicondylite:

## Répartition par tranches d'âge

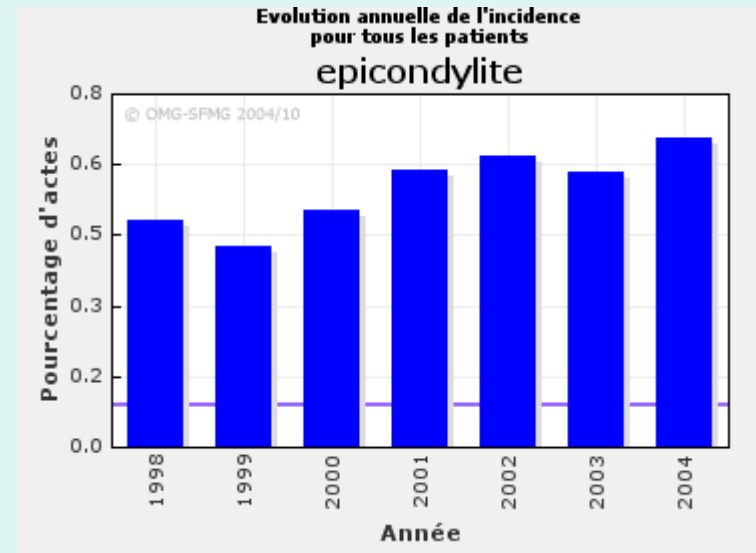
- différence significative ( $p < 0,1$ ) entre 1994 et 2003
- tranche d'âge 40 / 59 ans paraît la plus « fragile »



# Epicondylite: Incidence

Evolution retrouvée  
sur l'incidence, pour  
tous les patients :

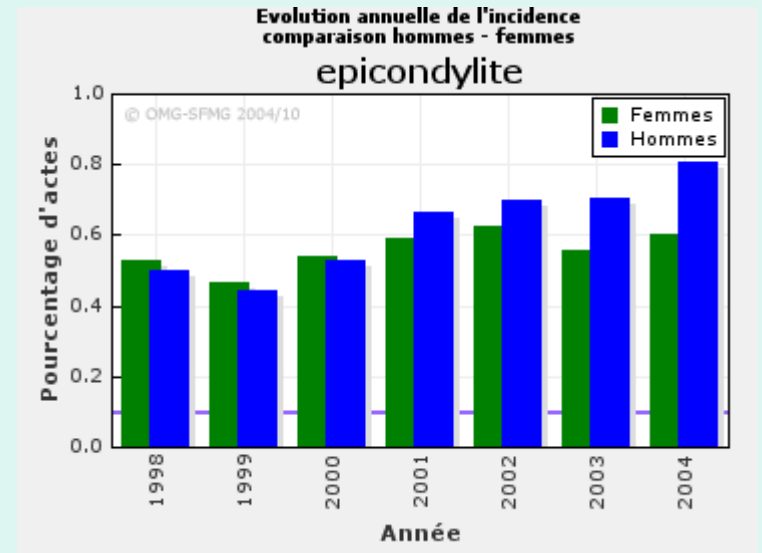
- 1999: 0,41 %
- 2002: 0,61%
- 2004: 0,64 %



# Epicondylite

Depuis 2001:

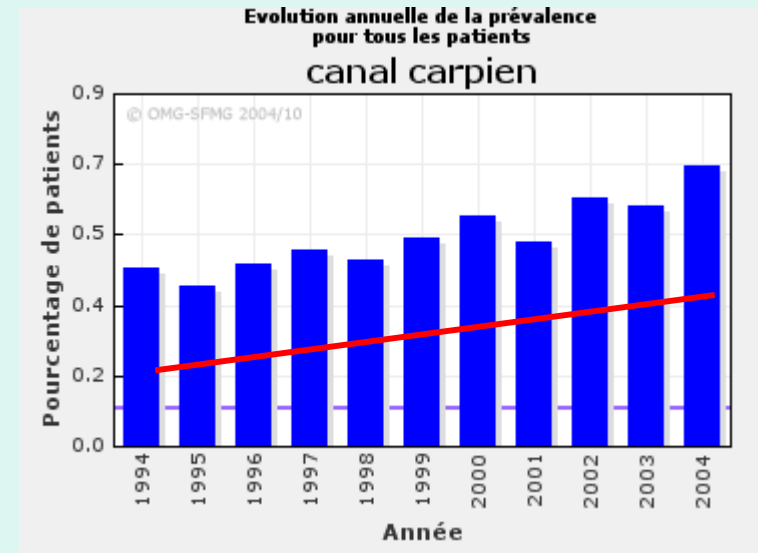
prédominance  
masculine



# syndrome du canal Carpien

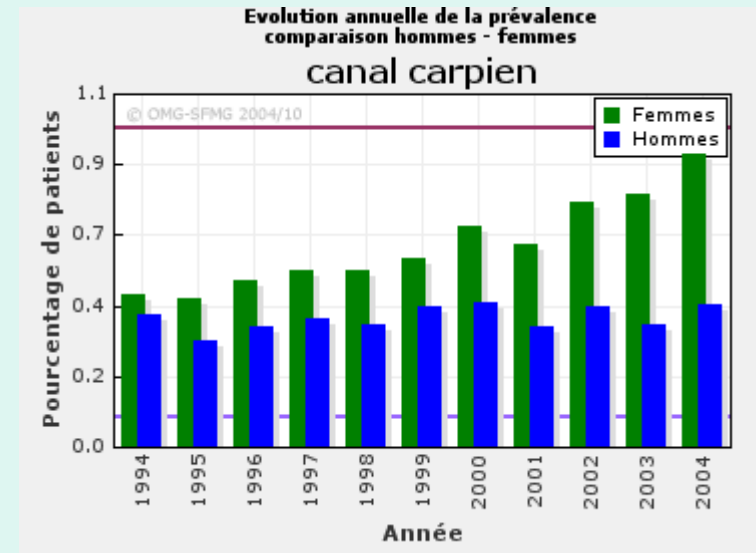
Depuis 1998:

Augmentation de la prise en charge de cette pathologie



# syndrome du canal carpien

Touche plus les femmes que les hommes.

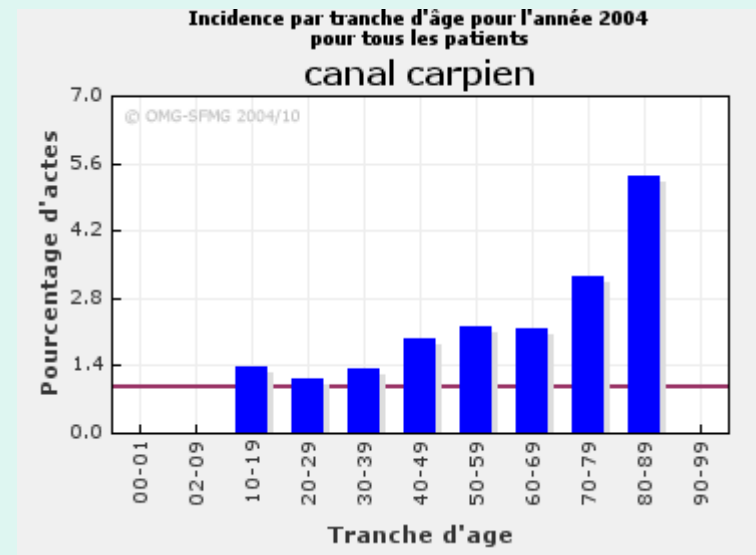


# Syndrome du canal carpien

## L'incidence croît avec l'âge

2004

Chez les patients en âge de travailler, l'incidence augmente d'environ 40 % pour la tranche 40/59 ans, par rapport à celle des 20/39 ans



# L'atteinte de l'épaule

- La définition du RC, utilisée jusqu'en 2003, ne permet pas de faire la part entre des douleurs d'épaule d'origine articulaire ou péri-articulaire.
- En 2004, les consultations pour ténosynovite de l'épaule ont touché 2,87 % des patients et représenté 1,81 % des actes (données brutes de l'OMG)

# souffrance morale au travail

Christophe, 28 ans, directeur commercial dans une société de téléphonie :

- Au début 2006, il consulte pour des angoisses intenses, avec perte d'appétit, insomnie, difficultés à agir, qu'il attribue à ses problèmes professionnels.
- Son entreprise doit le licencier pour raison économique ; son employeur refuse de lui payer des heures supplémentaires et semble tout faire pour qu'il démissionne, en l'obligeant à avoir des horaires tardifs, en lui demandant de justifier, continuellement, de tous ses faits et gestes etc... ce qui n'avait pas lieu antérieurement.
- Rapidement, Christophe s'est totalement épuisé sur le plan psychologique et son état a nécessité une prise en charge, jusqu'à la résolution de ces problèmes , 6 mois plus tard, par un licenciement économique, « libérateur ».

# souffrance morale au travail

Elle peut être déclenchée par:

- un conflit de personnes, hiérarchique ou non (non reconnaissance du travail effectué, harcèlement, etc...)
- des conditions de travail (surmenage etc...)
- la précarité du travail (licenciement effectif ou menace, CDD etc...)
- le chômage de longue durée

# Résultat de consultation

**PROBLEME PROFESSIONNEL (CODE CIM 10 : Z56)**

++++ PLAINTES SECONDAIRES À

++1| CONFLIT D'ENTREPRISE

++1| général

++1| individuel

++1| hiérarchie

++1| collègues

++1| CONDITIONS DE TRAVAIL

++1| trajet

++1| nuisance

++1| toxique

++1| radiation

++1| horaires

++1| dangerosité

++1| pénibilité

++1| autre (à préciser en commentaire)

++1| PRÉCARITÉ DU TRAVAIL

++1| peur de perdre son emploi

++1| chômage

++1| changement d'emploi

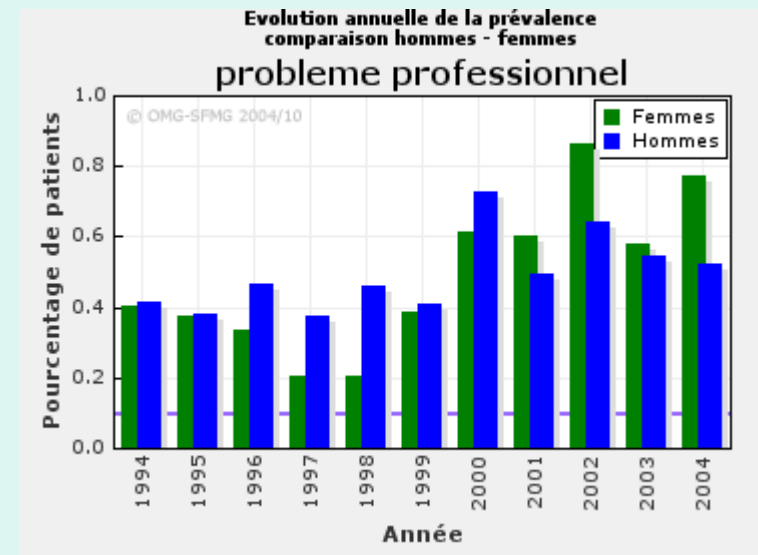
++1| MISE À LA RETRAITE

+ - récursive

asymptomatique

# Souffrance morale au travail

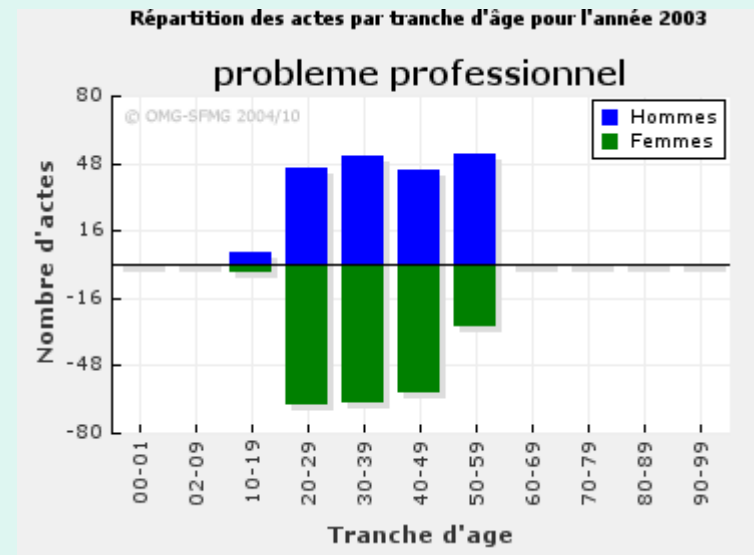
Nette augmentation de cette pathologie depuis l'an 2000, avec une atteinte plus importante chez la femme que chez l'homme



# Souffrance morale au travail

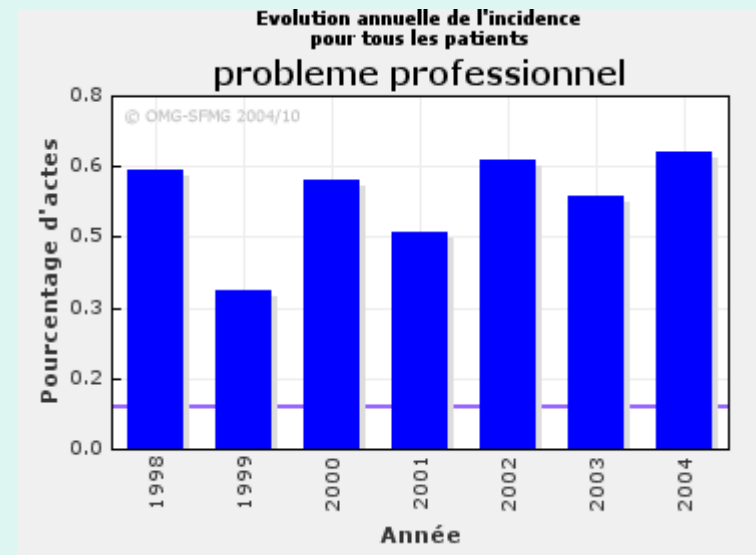
Année 2003

- Entre 20 et 49 ans:  
Les femmes sont plus touchées que les hommes; elles le sont moins qu'eux entre 50 et 59 ans
- Idem pour les années 2000 à 2002



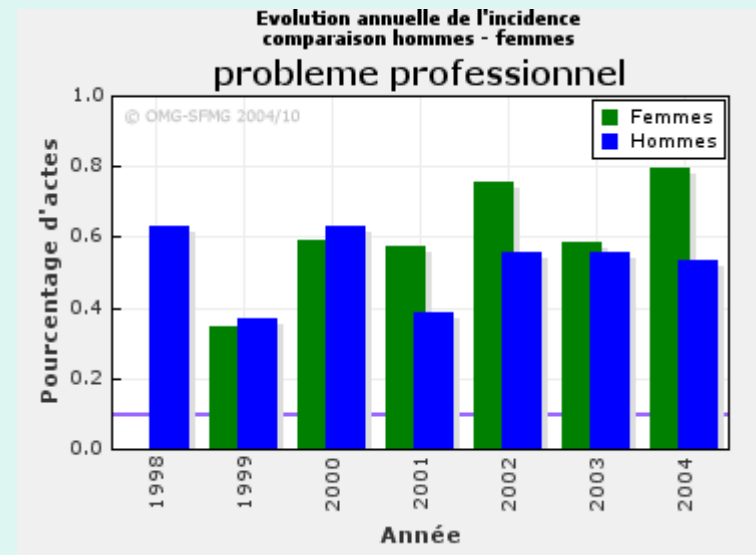
# Souffrance morale au travail

Incidence annuelle d'environ 6 pour 1000 dans la patientèle d'un médecin généraliste (soit 6 cas par an sur une population de 1000 à 1200 patients)



# Souffrance morale au travail

Atteinte plus fréquente de la femme (0,66 %) que de l'homme (0,43 %), pour les années 2000 à 2004



# Souffrance morale au travail

L'expérience quotidienne de terrain montre que les salariés de toutes les entreprises privées ou publiques, quelque soit leur taille, peuvent être touchés. Il en est de même des administrations.

# Souffrance morale au travail

Rôle complexe du médecin généraliste :

- Ecoute du patient
- Repérer les éventuelles personnalités pathologiques
- Au travers du discours des patients, se poser aussi la question de la perversité du collègue ou du supérieur hiérarchique.
- aider et protéger le patient (auto ou hétéro agressivité)

# Souffrance morale au travail

Dès la fin de la première consultation:

- Expliquer les éventuelles prescriptions (arrêt de travail, médicaments), et informer qu'elles ne résoudront pas les problèmes sur le fond et qu'elles ne peuvent être que passagères.
- Proposer de réfléchir aux différents contacts à prendre et, en premier lieu, la rencontre du médecin du travail. Ce dernier a l'avantage de connaître l'entreprise et son climat humain.
- Le recours à un syndicat, voire à un avocat peuvent être aussi des pistes de réflexion

# Conclusion

- Les patients subissent une atteinte de leur intégrité physique et / ou psychique, en évoluant dans un environnement socio-professionnel, ayant un impact, parfois majeur, sur leur santé.
- Les nombreuses pathologies qui en découlent au travail sont prises en charge, au quotidien, au cabinet du médecin généraliste.
- En sus des actes médicaux proprement dit et du suivi, le médecin généraliste assume des actes administratifs (certificats), importants pour préserver les intérêts du patient.

Il est nécessaire que tous les intervenants puissent travailler ensemble, se coordonner, dans l'intérêt des patients. C'est pourquoi, les contacts avec les médecins du travail sont importants, afin que chacun d'entre nous bénéficie des informations primordiales pour le patient et puisse ainsi lui apporter un service médical rendu de meilleure qualité.